Description

L'assistante ou l'assistant de sécurité publique exécutent diverses tâches administratives et de soutien pour faciliter le travail des policiers titulaires du brevet fédéral. Sur le terrain, elles et ils règlent la circulation routière, participent au maintien de la tranquillité et à la salubrité du domaine public. En fonction de leur affectation, ces professionnels peuvent assumer des missions de protection de sites et de convoyage de détenus.

Leurs principales activités consistent à:

Administration et appui aux centrales d'engagement

- renseigner la population et délivrer des documents officiels
- traiter les procès-verbaux et les amendes
- gérer les objets trouvés
- assurer les liaisons radio- et téléphoniques
- gérer les feux de signalisation
- identifier, sur requête, des auteurs d'infractions

Circulation routière et stationnement

- régler la circulation aux heures de pointe, lors de manifestations festives, culturelles et sportives ou en cas de travaux
- intervenir en cas d'accidents: signalisation du danger, alerte, régulation du trafic, premiers secours, appel à témoins, etc.
- garantir une sécurité optimale aux abords des écoles: éducation routière, présence lors des entrées et sorties de classes, formation et surveillance des patrouilleurs scolaires, etc.
- surveiller et contrôler les zones de parcage de véhicules; infliger des amendes en cas d'infractions

Appui aux unités d'intervention

- effectuer des rondes préventives afin d'inspirer un sentiment de sécurité à l'intérieur des localités
- lutter contre le bruit et les incivilités par le conseil, la médiation ou la sanction
- inspecter les établissements publics (cinémas, bars, salles de jeux, etc.), les magasins, les foires, les marchés, les piscines, les réseaux d'eau potable, etc.
- contrôler le respect des mesures d'hygiène et de salubrité publique

Protection de sites et convoyage

- surveiller et protéger des sites sensibles
- convoyer et surveiller des prévenus et des détenus lors de leur transport
- assurer la sécurité lors d'audiences

Environnement de travail

Les assistantes et assistants de sécurité publique travaillent généralement en équipe, au guichet d'un poste de police cantonale ou communale ou dans une centrale d'engagement; c'est-à-dire un quartier général de la police cantonale qui gère l'engagement des patrouilles d'intervention, les appels au 117, le trafic routier, etc. Lors de leurs missions à l'extérieur, elles et ils utilisent divers moyens de transport (voiture, moto, scooter, vélo). Ces professionnels prêtent serment, portent un uniforme et peuvent être armés, selon leur affectation et leur statut. Leurs horaires de travail sont irréguliers, ils comprennent la nuit et le week-end.

Formation

La formation d'assistante ou d'assistant de sécurité publique s'acquiert en emploi.

Remarque: le recrutement s'opère en fonction des besoins en personnel.

Lieux

- Formation théorique à Colombier (NE), Granges-Paccot (FR) et Saint-Maurice (VS)
- Formation pratique dans le corps de police du canton ou de la commune d'engagement

Durée

2 à 4 mois (selon l'école)

Remarque: la durée de formation est plus longue pour le port d'arme.

Conditions d'admission

Les conditions d'admission varient en fonction de la commune ou du canton d'engagement, ainsi que du choix de porter une arme ou non lors du service.

- nationalité suisse ou permis C
- 18 ans révolus et moins de 40 ans
- permis de conduire catégorie B et/ou A1 (moto 125 cm3)
- certificat fédéral de capacité (CFC), maturité gymnasiale, ou titre jugé équivalent
- casier judiciaire vierge
- examen médical et psychologique pour le port d'arme
- tests et entretien de sélection

Titre obtenu

 certificat de l'école et nomination à la fonction d'assistante ou d'assistant de sécurité publique

Contenu (à titre indicatif)

- culture générale: langues, droit pénal et civil, informatique, etc.
- compétences professionnelles: police de proximité, régulation du trafic, conduite automobile, formation sanitaire, éthique, psychologie policière, rédaction de rapports, etc.
- circulation routière: contrôle du stationnement, éducation et prévention routières, etc.
- sécurité personnelle: self-défense, tir, etc.
- stages pratiques

Pour plus de détails,

consulter orientation.ch/perfectionnement.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit
- Autorité
- Calme et sang-froid
- Rapidité d'exécution
- Facilité de contact
- Résistance physique
- Discrétion

Perspectives professionnelles

Les différents corps de police municipale ou cantonale ne recrutent qu'en fonction de leur besoin en personnel. Une fois en poste, la sécurité de l'emploi est garantie. L'assistante ou l'assistant de sécurité publique peuvent être promus à de nouvelles fonctions, à l'intérieur du corps de police ou de la commune qui les emploie, sur la base de leurs aptitudes et années de service.

Perfectionnement

Les assistantes et assistants de sécurité publique peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation continue à l'interne des corps de police, sur les évolutions du droit, des systèmes informatiques, etc.
- formation continue aux moyens de contrainte
- formation spécialisée pour changer d'affectation
- brevet fédéral de policier-ère
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/formation.

Professions voisines

- Agent de détention BF/Agente de détention BF
- Agent professionnel de sécurité BF/Agente professionnelle de sécurité BF
- Détective privé/Détective privée
- Policier BF/Policière BF
- Sapeur-pompier professionnel BF/Sapeur-pompier professionnelle BF

Adresses

Académie de police de Savatan 1890 St-Maurice

Tél.: +41 58 466 96 80

https://www.academie-de-police.ch

Centre de formation de la police et de la sécurité Rue de la Fontenette 18 1227 Carouge GE Tél.: +41 22 427 67 00 https://devenez.ge.ch

Centre interrégional de formation de police -CIFPOI École de Colombier Rue de l'Arsenal 2 2013 Colombier NE Tél.: +41 32 889 90 90 https://www.cifpol.ch

Police cantonale de Fribourg Ressources humaines Chemin de la Madeleine 3 1763 Granges-Paccot Tél.: +41 26 305 17 15 https://www.fr.ch/pol/

Police cantonale jurassienne Cellule des ressources humaines Prés-Roses 1 2800 Delémont Tél.: +41 32 420 67 74 https://www.jura.ch/police

Police cantonale valaisanne Avenue de France 69 1950 Sion Tél.: +41 27 326 56 56

https://www.policevalais.ch/

Police cantonale vaudoise Division ressources humaines Chemin de la Lanterne 2 1052 Le Mont-sur-Lausanne Tél.: +41 21 644 82 40 https://www.policier.ch

Swissdoc: 0.622.9.0